

Le droit du travail dans un service de remplacement

ADPS 85 // 02 51 36 82 48

09/10/2009 | Mise à jour : 15:58



1 journée prise en charge par le GEC pour maîtriser et appliquer le droit du travail dans les services de remplacement (GEC)

Les apports théoriques de l'intervenant, juriste de formation, s'enrichiront des apports pratiques des autres stagiaires. Entre le droit du travail et les bases du contrat de travail, les participants aborderont les spécificités liées au service de remplacement en agriculture.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître ou à vous renseigner en nous contactant.

Contact : Julie AZEMA - Responsable de stage - 02 51 36 82 48

Un programme est envoyé à chaque participant avant l'entrée en formation

Plus de détails sur la formation en téléchargeant le fichier ci-dessous.

Possibilité de s'inscrire en ligne en remplissant le bulletin d'inscription également ci-dessous.

Programme et renseignements sur demande en contactant l'ADPS (Association Départementale de Promotion Sociale) en téléphonant au 02 51 36 82 48 ou bien via la rubrique contactez-nous du site.